

Les sécheresses cycliques qu'a connues notre pays depuis les années 70 avec une pluviométrie irrégulière, insuffisante et mal répartie ont conduit, entre autres facteurs, les spécialistes à considérer la Mauritanie comme un pays à déficit structurel en matière de sécurité alimentaire.

C'est la raison pour laquelle ce secteur constitue, depuis plusieurs années, une préoccupation majeure des pouvoirs publics.

Ce souci a mené le Gouvernement à entreprendre plusieurs actions importantes en matière de sécurité alimentaire, dont en particulier la mise en place d'un Cadre National de Concertation sur la Sécurité Alimentaire.

Ce Cadre de Concertation, instauré par décret N° 42/02 en date du 4 février 2002, se traduit concrètement par un réseau national d'information sur la sécurité alimentaire où sont représentées toutes les administrations intervenant dans ce secteur.

Le système de concertation, dont les activités ont officiellement démarré en avril 2002, est coiffé par une instance politique nationale et se compose de plusieurs instances techniques centrales et régionales.

Le CSA à travers son Observatoire de la Sécurité Alimentaire, chargé de l'animation de ce Cadre, a organisé à la fin du mois de mai dernier, un atelier national sur le renforcement de la coordination du système de suivi de la sécurité alimentaire qui a réuni tous les responsables centraux et régionaux des instances techniques de ce cadre de concertation, ainsi que certains responsables de la société civile et de partenaires au développement.

Cet atelier a permis d'élaborer un système d'organisation et un plan de travail précis ainsi que des plans d'activités pluriannuels pour les structures techniques de ce réseau d'information.

Les recommandations issues de cette rencontre ne manqueront pas de donner une nouvelle impulsion à l'activité de ce système, dont l'importance dans la prévention des crises alimentaires n'est plus à démontrer.

En effet, malgré sa mise en place récente, ce cadre de concertation a déjà donné les preuves de son efficacité en lançant dès août 2002 les premiers signaux d'alarme sur l'éventualité d'une crise alimentaire.



VISITE DU COMMISSAIRE A LA SECURITE ALIMENTAIRE DANS LES REGIONS

Le Commissaire à la sécurité alimentaire a entrepris, au cours des mois de mars et d'avril 2003, une mission d'information et d'évaluation dans les Wilaya du Hodh Echargui, du Hodh El Gharbi, de l'Assaba et du Trarza. Il a visité toutes les Moughataa et tous les arrondissements relevant de ces quatre Wilaya.

Le but de la visite du Commissaire à la Sécurité Alimentaire était de s'enquérir de la situation alimentaire des populations et de procéder à une première évaluation des opérations d'aide alimentaire du Plan d'Urgence conduit par le Gouvernement depuis le mois de janvier dernier.

Dans chacune des localités visitées, le Commissaire à la Sécurité Alimentaire a tenu une réunion avec les populations en présence des autorités administratives, des élus locaux et des représentants des organisations professionnelles (associations d'éleveurs, d'agriculteurs, coopératives, ...).

Il a, à chaque fois, fait un exposé détaillé sur la stratégie adoptée par le Gouvernement dans le cadre du Plan d'Urgence pour faire face aux problèmes causés par la sécheresse que connaît le pays.

Il a insisté, en particulier, sur le caractère multiforme de l'assistance apportée aux populations afin de contenir l'ensemble des difficultés engendrées par la sécheresse surtout dans la dimension "aide alimentaire" qui comprend un volet distribution gratuite en faveur des populations les plus pauvres vivant dans les zones vulnérables et un volet de céréales à prix social en faveur de celles à revenus modestes.

Le Commissaire à la Sécurité Alimentaire a également expliqué la stratégie visée par le Plan d'Urgence en matière de sauvegarde du cheptel par la vente à prix réduit de l'aliment de bétail et la gratuité des soins vétérinaires durant la période de soudure.

Il a ensuite précisé que pour assurer la transparence des opérations et un meilleur ciblage des populations, le Gouvernement a adopté une approche participative impliquant les représentants des populations à tous les niveaux d'exécution des volets du Plan d'Urgence.

C'est à ce titre que des comités villageois, communaux et départementaux, ont été mis en place pour exécuter les volets d'aide alimentaire et d'assistance aux éleveurs sous la supervision des autorités administratives.

Le Commissaire à la Sécurité Alimentaire a, dans chaque localité visitée, demandé aux populations de lui donner leur avis concernant la mise en œuvre de ces programmes dans le but d'apporter les correctifs nécessaires à la réussite de ce programme.

A ce sujet, les populations ont exprimé leur satisfaction pour les mesures prises par le Gouvernement afin de juguler l'insécurité alimentaire qui les menace.

Elles ont cependant souhaité que certains ajustements localisés soient opérés pour une meilleure adéquation du Plan d'urgence avec leurs besoins spécifiques surtout en ce qui concerne l'augmentation des quantités destinées à la consommation humaine.

Le Commissaire à la Sécurité Alimentaire a assuré les populations et leurs représentants que leurs doléances seront soigneusement étudiées en vue de leur trouver rapidement les réponses appropriées. Il a enfin insisté sur le fait que les autorités n'épargneront aucun effort pour aider les populations à surmonter les difficultés consécutives à cette année de sécheresse.

ATELIER POUR LE RENFORCEMENT DU CADRE NATIONAL DE CONCERTATION POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE

L'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du CSA a organisé, avec l'appui de la FAO, les 26 et 27 mai à l'hôtel Monotel de Nouakchott, un atelier national pour le renforcement de la coordination du système de suivi de la sécurité alimentaire. Cet atelier a regroupé des représentants de toutes les structures membres du Cadre National de Concertation sur la Sécurité Alimentaire (CNCSA), aussi bien de Nouakchott que des régions.

La cérémonie d'ouverture de cet atelier a été présidée par le Commissaire à la Sécurité Alimentaire, Monsieur Sidi Mohamed Ould Biya, en présence du Ministre du Développement Rural et de l'Environnement, du Représentant Permanent de la FAO en Mauritanie, de l'Ambassadrice Chef de Délégation de l'Union Européenne à Nouakchott et du Représentant Directeur du Programme Alimentaire Mondial et.

Les objectifs assignés à cet atelier se résument dans les points suivants :

- Un rappel des nouvelles directives nationales en matière de suivi de la sécurité alimentaire

- Le bilan des activités entreprises depuis le lancement du Cadre National de Concertation sur la Sécurité Alimentaire
- Une consultation sur le renforcement du Cadre National de Concertation sur la Sécurité Alimentaire.

L'UNION EUROPEENNE PARTICIPE AU PLAN D'URGENCE

D'importantes contributions de la Commission Européenne au Plan d'Urgence viennent d'être annoncées, à savoir :

Durant les deux jours de l'atelier, les participants ont suivi trois exposés portant sur les thèmes suivants :

- Le bilan des activités de la coordination et de l'animation des structures du Cadre National de Concertation sur la Sécurité Alimentaire
- Le bilan du fonctionnement des structures du Cadre National de Concertation sur la Sécurité Alimentaire
- Les perspectives de renforcement des capacités des Groupes Techniques Spécialisés (GTS) et Comités Régionaux de Sécurité Alimentaire (CRSA).

- o Une aide pour distributions gratuites de 6 000 tonnes de blé, à prélever sur le Stock National de Sécurité Alimentaire, et qui devrait être complétée ultérieurement par une aide de 10 000 à 12 000 tonnes;
- o Et une aide d'1 million d'euro au Fond National pour l'Action Humanitaire.

Les modalités de mise en œuvre de cette intervention d'envergure sont entrain d'être définies et devraient être confirmées prochainement.

Un débat riche a été engagé entre les participants sur les différentes questions soulevées dans les exposés.

A la fin des travaux, les participants à l'atelier ont fait plusieurs recommandations portant sur le renforcement et le fonctionnement régulier du Cadre National de Concertation sur la Sécurité Alimentaire.

Point d'eau, Commune de Hassi Abdallah-Hodh El Gharbi, avril 2003

SITUATION ALIMENTAIRE DES WILAYA

EN MAI 2003

SITUATION ALIMENTAIRE NATIONALE

En cette fin du mois de mai, la situation des ressources naturelles reste particulièrement difficile. En effet, le couvert végétal se réduit dans toutes les wilayas et l'eau est devenue extrêmement rare, surtout dans les deux Hodh's, l'Assaba, l'Adrar et le Tagant ainsi que dans le nord des wilayas du fleuve.

Sur le plan pastoral, on assiste à un épuisement quasi – complet des poches de pâturages qui existaient dans le Hodh Echargui (Dhar et L'axe El Khatt – Djiguenni – Aoueinat Zbel) et à Hamoud et Tenaha en Assaba. Malgré cette situation critique à laquelle s'ajoute un manque crucial d'eau, on observe une forte concentration du cheptel au niveau de ces zones. En dehors de ces poches, les aliments de bétail sont devenus un recours systématique pour tous les éleveurs et ce d'autant plus qu'ils sont disponibles grâce au plan d'urgence.

L'état sanitaire du cheptel est marqué par la multiplication des cas de misère physiologique, de parasitoses, de botulisme et de péripneumonie.

Sur le plan agricole, trois principales typologies sont actuellement en cours : la phœniciculture, la contre saison de riz et les cultures fourragères.

En Assaba, en Adrar, au Tagant, et au Hodh El Gharbi c'est la phœniciculture qui se déroule actuellement. Les fruits sont au stade de développement – début maturation mais sont toutefois soumises à d'intenses attaques d'oiseaux et d'acariens.

Dans la Vallée, c'est la période de contre saison chaude de riz et de cultures fourragères. A Rosso, dans le Trarza, 4 400 ha de riz sont en cours et les cultures sont au stade de maturation. Quant aux cultures fourragères, elles ont connu un large succès au Trarza et au Brakna avec des rendements satisfaisants. Au Gorgol, leur échec a été total.

L'approvisionnement en denrées alimentaires de base est globalement régulier dans toutes les wilayas. L'accroissement de l'offre en blé, grâce au plan d'urgence, a eu pour conséquence une légère baisse du prix des céréales traditionnelles en particulier au Gorgol et au Brakna.

L'état sanitaire et nutritionnel des populations rurales reste caractérisé par la fréquence des maladies liées à la malnutrition et ce malgré une relative amélioration consécutive aux actions du plan d'urgence. Cependant,

dans la wilaya de l'Assaba, on note une régression significative des cas de paludisme et de diarrhées.

Les éléments d'alerte actuellement signalés sont : L'exode de familles entières, le manque d'eau, la persistance des cas de rougeole et la vente massive de femelles reproductrices.

Hodh Echargui

La situation pastorale est devenue particulièrement difficile dans la Wilaya. Elle se caractérise, par le manque d'eau et la rareté des pâturages. En effet, les pâturages de la zone du Dhar (plateau de Néma) sont toujours soumis à une très forte pression du cheptel, en plus des très grands problèmes autour des points d'eau. Les zones de l'axe El Khatt – Djiguenni – Aoueinat Zbel, quasiment dépourvues de pâturages herbacés, connaissent un abattage abusif des arbres par les éleveurs restés sur place.



Malgré la situation qui prévaut au niveau du Dhar, un déplacement de troupeaux de bovins s'effectue actuellement de la commune de Mavnadech vers cette zone.

L'état d'embonpoint du bétail, en dehors du plateau, est très mauvais, particulièrement sur l'axe Noual - Chekratel et dans la commune de Mavnadech et d'El Mabrouk de Néma. Sur le plan sanitaire, la péripneumonie, et l'entérotaxémie persistent encore.

Malgré ces conditions pastorales critiques, les quotas destinés d'aliments de bétail destinés aux grands éleveurs sont toujours en dessous de leurs besoins.

Parallèlement aux activités temporaires génératrices de revenus créées par les micro-projets appuyés par le CSA et les autres institutions intervenant dans le cadre du plan d'urgence, celles liées au secteur informel (teinture, maçonnerie, ferrailage, vente de bois et du charbon, laiterie, vente d'eau, ...) augmentent jour après jour.

L'approvisionnement en denrées alimentaires est régulier. Les produits de base importés sont régulièrement écoulés sur les marchés, parallèlement au blé dont la disponibilité est assurée grâce au plan d'urgence. Les prix, malgré quelques variations, sont à un niveau stable.

Au plan nutritionnel, plusieurs cas de malnutrition sévère et modérée sont signalés dans plusieurs communes.

Elément d'alerte précoce du mois : exode de familles entières constaté dans plusieurs communes.

Hodh El Gharbi

La situation des ressources naturelles se détériore de plus en plus : l'eau se raréfie et le couvert végétal devient extrêmement réduit.



La situation pastorale est très préoccupante. Les dernières poches de pâturages étant épuisées, tout le cheptel de la Wilaya amorce un mouvement vers les zones où se trouvent les points de vente d'aliments de bétail. Ces derniers sont généralement implantés autour des points d'eau. Cette situation oblige les éleveurs à concentrer leurs troupeaux, précisément, dans ces zones, ce qui pose de sérieux problèmes d'abreuvement et ce malgré le précieux concours du programme du plan d'urgence en matière d'hydraulique pastorale.

Par ailleurs, la campagne de vaccination contre les différentes pathologies se poursuit convenablement avec un taux de couverture satisfaisant.

Au plan agricole, les cultures maraîchères sont quasiment terminées dans toute la Wilaya. La culture du palmier dattier, seule typologie pratiquée actuellement, est au stade de fructification. Mais les palmiers sont exposés aux attaques d'oiseaux qui peuvent perturber les rendements.

La situation sanitaire et nutritionnelle est critique : en plus des pathologies courantes (paludisme, diarrhée, tuberculoses, et de pneumopathies), qui sont observées dans la quasi-totalité des communes, les conditions de vie se compliquent davantage à cause de la rareté de l'eau potable en cette période de grandes chaleurs et la persistance de la sous-alimentation chez les groupes vulnérables.

L'approvisionnement en denrées alimentaires de première nécessité est globalement régulier et les prix sont restés inchangés.

Assaba

Les pâturages sont de plus en plus rares y compris dans les poches de Hamod et Tenaha.



Dans ces zones de grande concentration de bétail, importantes quantités d'aliments de bétail et deux équipes de vétérinaires sont mises à la disposition des éleveurs, dans le cadre du plan d'urgence, pour assurer la

couverture sanitaire du cheptel et les soulager des effets de cette particulière période de soudure.

Le problème du manque d'eau est toujours posé, en particulier au niveau de la ville de Kiffa.

L'approvisionnement en denrées alimentaires importées est globalement régulier. Par contre les céréales traditionnelles (Sorgho, Maïs) restent rares sur les marchés.

Le prix du blé sur le marché local connaît, actuellement, une diminution significative, grâce aux opérations du plan d'urgence.

Par ailleurs les communes de Laftah et de Hsey Tine (Moughataa de Boumdeid), de Oueid Jrid (Guerrou), de Hamod, de Blajmil et de Tenaha (Kankossa) et toutes les communes de Barkéol, bénéficient actuellement d'un rationnement alimentaire gratuit de deux mois. Ces rations sont distribuées par le CSA, le PAM, et la Word Vision.

La situation sanitaire est plus ou moins stable : On constate une diminution significative par rapport au mois précédent, des cas de pathologies dominantes dans la Wilaya, à savoir le paludisme et les diarrhées.

Gorgol

La situation des ressources naturelles est difficile au Gorgol où une pénurie d'eau potable frappe actuellement toute la Wilaya à l'exception de la vallée du fleuve.



Concernant les cultures, l'unique typologie pratiquée actuellement est la contre saison chaude pour la production de fourrages. Cette typologie a connu un échec total : d'une part les superficies irriguées n'ont pas atteint 40 % des prévisions, d'autre part les espèces fourragères prévues n'ont pas été semées et la divagation d'animaux a causé d'importants dégâts sur les aménagements.

En ce qui concerne la situation pastorale, il faut signaler l'inauguration de deux forages pastoraux dans la zone d'El Atef qui connaît actuellement une très grande concentration de bétail. L'état sanitaire et d'embonpoint du cheptel est en dégradation. Les maladies telles que les parasitoses, les péripneumonies et le charbon symptomatique sont fréquentes.

La situation sanitaire et nutritionnelle de la population est en dégradation dans les zones rurales. Les maladies les plus fréquentes sont : les pneumopathies, la cécité nocturne, les diarrhées, les anémies, la fonte musculaire et le ballonnement abdominal. L'état nutritionnel des enfants dans la Moughataa de Monguel est particulièrement précaire. En effet, des tests effectués par

Le service sanitaire local ont montré que 37 % des enfants sont atteints de malnutrition sévère. La mortalité des femmes à l'accouchement y est également très fréquente. La situation des approvisionnements en produits alimentaires de base est stable. Les prix des céréales traditionnelles (mil, sorgho) sont en légère baisse bien que le niveau de ceux-ci dépend de la régularité de l'approvisionnement dans le cadre du plan d'urgence. Ainsi le prix du moud (1 moud = 4 kg) de sorgho est de 350 et 450 UM, respectivement, à M'Bout et à Kaédi.

Les éléments d'alerte précoce signalés ce mois sont : le manque d'eau dans l'Aftout et la malnutrition chez les enfants et les femmes.

Brakna



Les ressources naturelles continuent à se dégrader : le niveau du fleuve est très bas et l'eau se fait de plus en plus rare dans la partie nord de la wilaya.

A ce problème déjà grave s'ajoute la quasi-inexistence des pâturages et le coût élevé de la surveillance des troupeaux. Ce qui a eu comme conséquence, une augmentation du taux d'abattage des arbres et une forte concentration du cheptel autour des centres urbains où sont vendues les aliments de bétail.

La situation sanitaire du cheptel est très inquiétante : On beaucoup de cas de misères physiologiques, un taux de mortalité très élevé et la persistance des maladies signalées depuis la fin de la saison d'hivernage : botulisme, péripneumonie, et le charbon symptomatique.

Au plan agricole, seules les cultures fourragères sont encore en cours à Boghé et les premières récoltes donnent des résultats satisfaisants. Elles ont permis ainsi d'améliorer la situation alimentaire de l'élevage de case de cette commune.

Sur le plan des approvisionnements, les denrées de première nécessité ont connu une forte perturbation. Seul le blé est resté disponible, grâce au Programme du Plan d'Urgence et les importations de certains commerçants. Le prix de cette denrée varie entre 40 et 70 UM, et cela se justifie par les spéculations qui ont eu lieu au moment des ruptures de stocks du plan d'urgence.

Les céréales traditionnelles, malgré leur faible présence sur le marché, ont connu une baisse de prix et cela à cause de l'écoulement des stocks sur le marché et l'arrivée de cette denrée en provenance du Sénégal. En effet, le prix du kilogramme de haricot varie entre 170 et 240 UM, alors que celui du sorgho varie entre 120 et 150 UM.

La situation sanitaire et nutritionnelle se caractérise par des maladies liées à la malnutrition : diarrhées chroniques, œdème articulaire etc... On note par ailleurs l'apparition de quelques cas sporadiques de rougeole dans la Moughataa de Maghta Lahjar, à Leya et Ereith. Dans le cadre de leurs programmes, le PAM et l'UNICEF ont augmenté le nombre des CAC à Male, Sangrava, Wad Amour, Djonaba et Maghta Lahjar.

Les éléments d'alertes sont : vente massive des femelles reproductrices, forte mortalité du cheptel, persistance des cas de rougeole.

Trarza



Les ressources naturelles de la région sont durement éprouvées par la sécheresse de cette année.

La situation pastorale est particulièrement difficile en ce moment. Les pâturages sont quasi-inexistants. Seules les acacias constituent la principale ressource fourragère pour le cheptel, en l'occurrence les camélins et les caprins.

Le reste du cheptel, les bovins et les ovins se concentrent le long de la vallée à la recherche de paille de riz.

Malgré sa cherté, l'aliment du bétail constitue désormais un recours systématique pour les éleveurs. Il convient toutefois de noter l'action très positive du plan d'urgence, qui a permis de mettre à la disposition des éleveurs les aliments de bétail à des prix raisonnables, empêchant ainsi les grandes spéculations des commerçants.

La situation sanitaire du cheptel se caractérise par la multiplication des cas de misère physiologique, conséquence immédiate d'une alimentation insuffisante et incomplète.

On note également une recrudescence des maladies parasitaires, les piroplasmoses, la fasciolose et les paramphystomoses. On signale également la variole, la pasteurellose et l'entérotaxémie.

Sur le plan agricole, la contre saison chaude de la riziculture qui concerne 4 400 ha se poursuit normalement. Les cultures sont aux stades laitieux – début maturation.

Les cultures fourragères encouragées dans le cadre du plan d'urgence concernent environ 2 000 ha, essentiellement constituées des repousses de riz et de cultures spéciales (haricots, maïs, pois doliques et sorgho). Elles se poursuivent normalement.

L'approvisionnement en denrées alimentaires de base est satisfaisant, mais les prix restent à un niveau assez élevé. On note par ailleurs un accroissement de la disponibilité en blé grâce aux opérations du plan d'urgence.

Le prix de la viande est assez élevé sur le marché de Rosso (le kg de viande rouge coûte 800 UM).

La situation sanitaire et nutritionnelle est relativement calme, mais la malnutrition frappe davantage les couches vulnérables des milieux ruraux que sédentaires.

Les éléments d'alerte observés au cours du mois sont : recrudescence de la malnutrition, rareté de l'eau en cette période de chaleur, réduction forcée du nombre de repas quotidiens, surendettement des ménages.

Adrar

La situation des ressources naturelles se caractérise par la dégradation continue du couvert végétal et la baisse de la nappe phréatique, ce qui a provoqué le tarissement des puits. C'est le cas des localités de Tenwamend, Lebheir, Jewalis et Sebaiya (commune d'Ain Savra), Graret Legtar et Imoughayne (commune de Chinguitty), Lemssaid et Tenemrouret (commune d'El Meddah).



La situation pastorale se caractérise par la rareté des pâturages ce qui oblige les éleveurs à recourir aux aliments de bétail pour nourrir leur cheptel. L'état sanitaire du bétail se caractérise par la recrudescence de la misère physiologique, du botulisme, des parasitoses ainsi que de la galle.

Sur le plan des cultures, la phœniciculture est en ce moment l'unique activité agricole dans la Wilaya. Les dattes sont au stade de développement. Cette activité est menacée par la divagation des animaux ainsi que par la présence d'acariose des dattes qui a déjà endommagé une partie de la production sur pied dans les palmeraies de Chinguitty, Tawaz, Maadane, Ouadane et N'Terguent. Selon des agriculteurs, la production dattière cette année sera plus faible que celle de l'année dernière malgré l'appui des projets URDO et PGRNP (Projet de Régénération des Ressources Naturelles dans les Zones Pluviales).

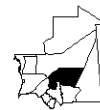
La situation des approvisionnements est régulière sauf dans les localités enclavées. De même, les prix des denrées alimentaires restent stables à l'exception des prix du haricot, de l'huile et de la viande rouge qui connaissent une hausse par rapport au mois passé. Par contre celui du blé est en baisse au niveau des marchés de la Wilaya grâce à l'intervention du CSA dans le cadre du plan d'urgence.

La situation sanitaire et nutritionnelle de la population se caractérise par la recrudescence des cas de maladies liées à la malnutrition comme la diarrhée, la cécité nocturne, l'anémie et l'avitaminose. D'autre part, des cas de rougeole ont été enregistrés par les services sanitaires. Ces cas viennent essentiellement de deux Moughataa : Atar et Chinguitty. En plus des foyers de malnutrition sont signalés à Tenwamend, Dajhi et Lebheir dans la Moughataa de Chinguitty.

Les principaux éléments d'alerte observés ce mois-ci sont ; la vente d'animaux reproducteurs, la réduction du nombre de repas quotidiens, l'exode de familles entières, l'exode d'actifs et le surendettement des ménages.

Tagant

La situation des ressources naturelles continue de se dégrader avec la rareté des pâturages et le tarissement des puits.



Les rares poches de pâturages qui existent dans la Wilaya sont inaccessibles au cheptel à cause du manque d'eau. Par conséquent, les éleveurs ont recours à une utilisation massive d'aliments de bétail, disponibles dans le cadre du plan d'urgence.

Sur le plan agricole, la phœniciculture est la seule typologie en cours en ce moment. La production dattière, est menacée cette année par le manque d'eau dû à la baisse de la nappe phréatique.

L'approvisionnement en denrées alimentaires de base est globalement régulier. Les interventions du CSA et de la SONIMEX dans le cadre du plan d'urgence, ont beaucoup contribué à cette stabilité.

La situation sanitaire est marquée par une persistance des foyers de rougeole dans les trois départements que compte la région.

DERNIERES NOUVELLES

La Wilaya du Hodh Echargui a connu des précipitations au cours des nuits du 4 et 5 juin 2003. C'est ainsi que les stations pluviométriques ont enregistré les quantités ci-après :

- Le 05/06/03*
- Néma : 11 mm*
 - Bassiknou : 12 mm*
 - Vassala : 11 mm*
 - Bousteilla : 15 mm*
 - Amourj : 6,2 mm*
 - Achemin : 7,2 mm*
 - Timbédra : 3 mm*

SITUATION DES COMMUNES RURALES A RISQUE ALIMENTAIRE POUR L'ANNEE 2003

La Mauritanie a connu en 2002 et pour la deuxième année consécutive une forte sécheresse comparable à celle des années soixante dix qui a provoqué un déséquilibre socioéconomique très profond en milieu rural.

Le niveau de la production agricole a été donc très faible par rapport aux besoins alimentaires des populations. Cette baisse considérable de la production agropastorale qui a été précédé l'année dernière par une mauvaise campagne agricole a sérieusement réduit les disponibilités alimentaires en milieu rural où les populations connaissent depuis plusieurs mois des difficultés d'approvisionnement en denrées alimentaires traditionnelles de base.

Cette mauvaise production a eu une incidence particulière sur l'approvisionnement en céréales traditionnelles dont les prix ont connu une hausse considérable et précoce dans les zones de production. Le niveau d'approvisionnement de ces denrées alimentaires de base est resté très faible, particulièrement dans les zones enclavées où le prix du sorgho dépasse 140 ouguiya au kg au lieu de 50 ouguiya en année de production normale.

Les populations ont rapidement fait recours à des stratégies d'adaptation et de survie telles que la réduction quantitative et qualitative des rations alimentaires et le recours aux aliments de cueillette. Cette situation alimentaire difficile a eu des conséquences sur l'état sanitaire et nutritionnel des populations vivant en milieu rural. C'est ainsi qu'on observe une recrudescence des maladies liées à la malnutrition au niveau des zones vulnérables : anémies, diarrhées, pneumopathies, et les rougeoles.

Face à cette situation, le gouvernement a réagi avec la mise en oeuvre au début de l'année d'un Plan d'Urgence multisectorielle dont un volet alimentaire pour alléger les souffrances des populations en mettant en place des ventes à prix réduit de denrées alimentaires pour la consommation humaine et animale ainsi que des distributions gratuites de vivres pour les plus vulnérables.

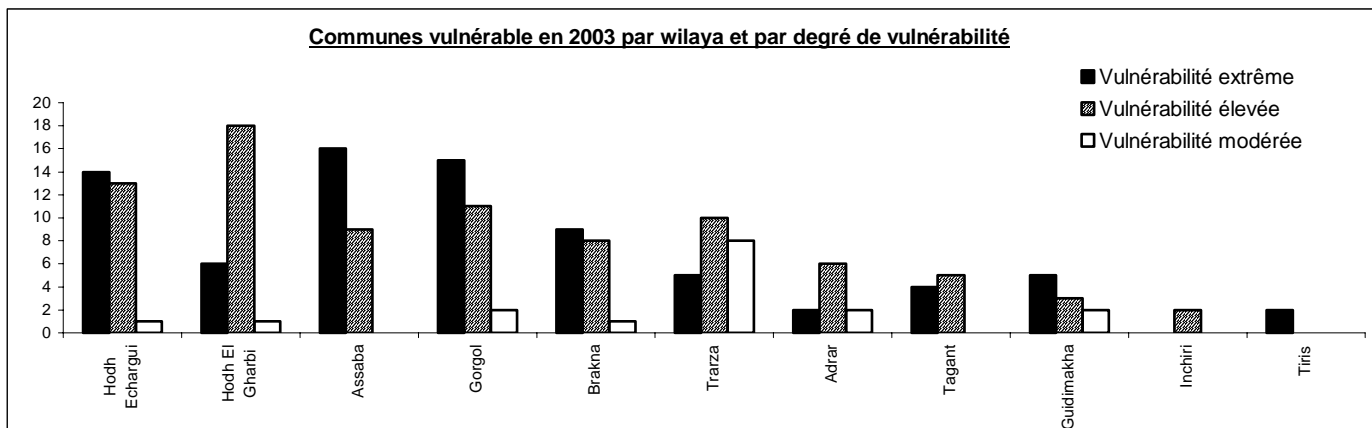
COMMUNES A RISQUE ALIMENTAIRE

Les résultats de l'identification des zones vulnérables de mars 2003 montrent une dégradation de la situation alimentaire des populations rurales. Sur les 192 communes enquêtées 180 communes ont été classées à risque d'insécurité alimentaire au lieu de 130 en mars 2002, soit une augmentation de 27 %.

En effet, cette évolution de la vulnérabilité alimentaire est due essentiellement aux déficits cumulés de la production agricole sur les deux dernières années au niveau des zones de production ce qui a provoqué une diminution considérable des approvisionnements en céréales traditionnelles et en produits d'élevage et une chute du pouvoir d'achat des populations.

Les communes les plus touchées se trouvent essentiellement au niveau des wilaya du Gorgol, du Brakna, de l'Assaba et des deux Hodh's (voir graphique) où la situation alimentaire des populations a été caractérisée par des déficits alimentaires très accrues. En effet, au niveau de ces régions plus de la moitié des communes est à un niveau de vulnérabilité extrême.

Communes vulnérable en 2003 par wilaya et par degré de vulnérabilité

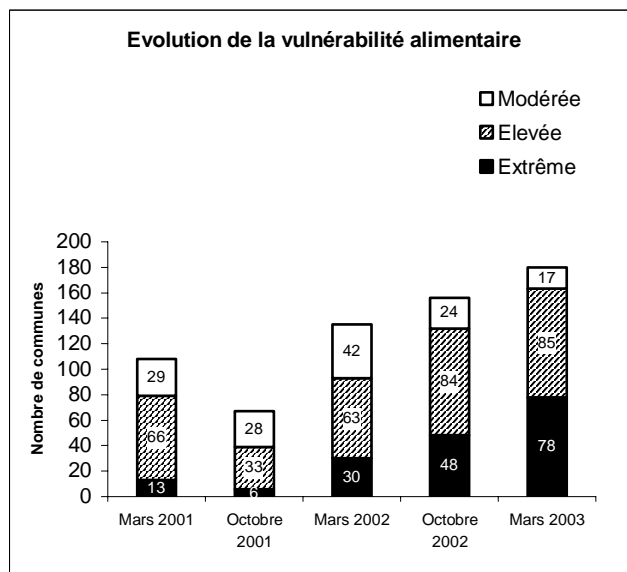


EVOLUTION DE LA VULNERABILITE ALIMENTAIRE

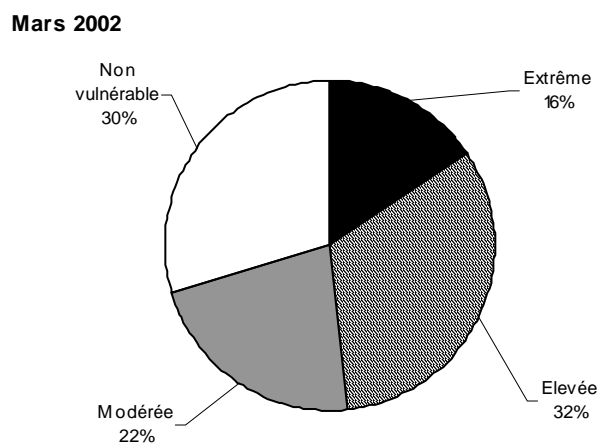
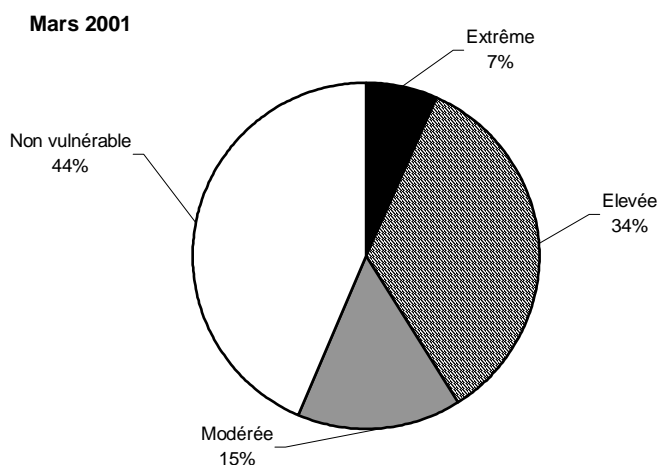
Après cinq enquêtes d'identification, on constate que la situation s'est empiré davantage cette année par rapport aux précédentes :

- Le nombre des communes rurales vulnérables a atteint 94% du pays (voir graphique) alors qu'il était à 56% en mars 2001 et 70% en mars 2002.
- L'extrême vulnérabilité touche actuellement 41% des communes rurales du pays au lieu de 16% en mars 2002 et 7% en 2001.
- Le pourcentage des communes non vulnérables a baissé de 44% en 2001 jusqu'à seulement 6% en 2003, avec une forte baisse cette année (de 30 à 6%).

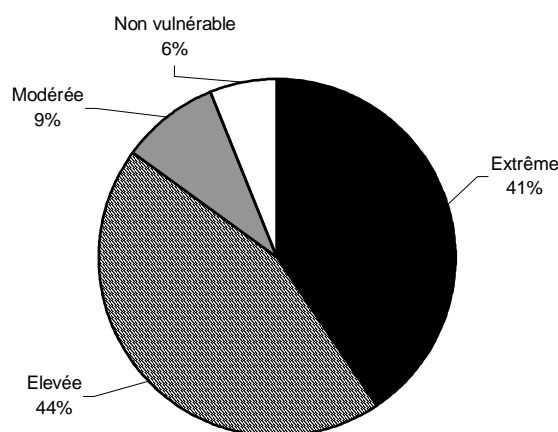
Evolution de la vulnérabilité alimentaire



Comparaison des résultats de l'identification des communes à risque de 2001, 2002 et 2003



Mars 2003



SITUATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE DANS LES WILAYA

L'approvisionnement des marchés en céréales s'est nettement amélioré au niveau régional à partir du mois de février 2003.

Cette situation est en grande partie due aux actions du plan d'urgence qui ont assuré une grande disponibilité de blé au niveau de toutes les communes du pays, mais aussi à une offre limitée de céréales traditionnelles due aux récoltes de décrue qui ont eu lieu entre février et mars 2003.

Les prix des principales céréales ont donc baissé par rapport au semestre précédent. Ils se caractérisent actuellement par :

- Une stabilité, voire une baisse du prix de blé dans la quasi-totalité des marchés, grâce aux ventes à prix social du plan d'urgence mené par le gouvernement;
- Une baisse relative du prix du sorgho depuis la récolte de décrue entre février et mars, après que ce prix ait atteint des niveaux records en janvier suite aux mauvais résultats des cultures pluviales;
- Une stabilité des prix des denrées importées, mais à des niveaux toujours élevés particulièrement en ce qui concerne l'huile et les pâtes alimentaires;
- Une légère tendance à la hausse du prix des viandes suite au début de la période de soudure et à l'épuisement des ressources naturelles.

Le Plan d'Urgence engagé par le Gouvernement acheminé à l'intérieur du pays, des quantités très

importantes de blé destinées à la vente à prix social en faveur des populations les plus démunies. Les effets de ces actions sont fait sentir à travers la stabilité voire la baisse des prix de cette denrée. On constate que dans les zones où la concentration du bétail n'est pas grande, des baisses significatives de ce prix ont été constatées au niveau des marchés locaux, c'est le cas notamment pour certaines localités du sud du Brakna, du Tagant et de l'Adrar. Par ailleurs, dans les zones à très forte demande particulièrement les deux Hodh's, les actions du plan d'urgence ont eu le mérite en outre de diminuer la pression sur les céréales traditionnelles, dont une baisse de prix a été constatée.

Pour ce qui est des produits locaux (riz, sorgho), on note une légère baisse de prix depuis les dernières récoltes. En effet, le prix du sorgho qui n'avait cessé de croître, et ceci malgré les récoltes des cultures pluviales survenues en décembre, a enregistré ses premières baisses entre février et mars 2003 lors des récoltes de décrue. C'est ainsi que son prix a baissé d'environ 30 % dans certaines zones de production à l'image de la zone de Boghé au Brakna où ce prix est passé en moyenne de 140 à 100 UM/kg. Des baisses moins importantes ont été enregistrées dans les autres Wilaya, mais le niveau de prix reste élevé par rapport à la saison. Le prix de cette denrée est actuellement de 120 UM/kg à Adel Bagrou à Tintane alors que ce produit est quasiment inexistant sur certains marchés, notamment ceux du Tagant. Dans les zones frontalières, on constate des entrées de ce produit à travers les frontières, mais ces flux sont effectués d'une manière progressive de façon à maintenir le prix de ce produit à un niveau élevé.

En ce qui concerne le riz, on note une légère amélioration du prix du riz local par rapport à la fin de l'année 2002. Des baisses ont été observées sur l'ensemble du territoire national suite aux récoltes de ce produit survenues entre décembre et janvier. Ces baisses ont été de l'ordre de 20 % dans les zones de production à l'exemple de Boghé passant de 120 à 100 UM/kg et de l'ordre de 10 % ailleurs où le niveau actuel de ce prix est situé entre 120 et 130 UM/kg. La baisse du prix du riz local a entraîné une légère baisse de celui du riz importé, dont le prix reste néanmoins élevé.

Concernant les produits importés, on note une stabilité des prix et un approvisionnement régulier de la plupart des marchés en ces denrées. Cependant les prix restent à de niveaux très élevés par rapport au pouvoir d'achat des populations, particulièrement ceux de l'huile et des pâtes alimentaires qui avaient connu des hausses exceptionnelles au cours de l'année 2002, et qui sont toujours maintenues.

La tendance des prix de la viande rouge est également à la hausse au cours de ces derniers mois dans presque toutes les wilaya. Cette situation résulte de l'allongement de la période de soudure et de l'épuisement des ressources naturelles qui a entraîné la rareté de bétail à embonpoint satisfaisant. Avec une demande importante et une faible récolte, le haricot qui est un produit de substitution n'a pas connu de baisse significative de son prix, qui reste très élevé (aux alentours de 250 UM/kg).

En conclusion la situation des prix des produits alimentaires de base au niveau régional s'est légèrement améliorée (stabilité ou baisse pour la plupart des produits) au cours des six derniers mois par rapport au semestre précédent. Cependant le niveau de prix de certaines denrées essentielles reste très élevé (sorgho, haricot, huile, pâtes alimentaires).

EVOLUTION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE BASE A NOUAKCHOTT

Au cours de ce semestre, les marchés de Nouakchott ont été approvisionnés en céréales essentiellement par les importations de blé et la production nationale en riz, qui a été relativement bonne. En effet, la culture rizicole a été la seule typologie qui a donné des résultats satisfaisants au cours de cette dernière campagne agricole, alors que les récoltes des céréales traditionnelles (mil, sorgho, maïs) ont été très déficitaires. Cette situation a créé une forte augmentation de la demande de blé, dont l'offre importante grâce aux importations commerciales a contribué à combler le déficit.

Les prix du blé et du riz sont donc restés globalement stables au cours des six derniers mois, avec un niveau comparable à celui de l'année dernière (dans une fourchette de 55 à 60 UM/kg).

En ce concerne le riz, malgré une amélioration de la production nationale rizicole cette année par rapport à l'année précédente (45.445 tonnes de production nette cette campagne contre 35.285 tonnes la campagne précédente, soit une hausse de production d'environ 30 %), les quantités mises sur les marchés n'ont pas pu faire baisser sensiblement le prix de cette denrée. Le prix, qui était de 120 UM/kg il y a six mois, a enregistré une légère baisse de 10 % au cours de la période des récoltes.

Le prix du riz importé, a connu une légère baisse, entre le mois de décembre et de février à cause de la commercialisation de la récolte de riz.

En ce qui concerne les céréales traditionnelles (mil, sorgho, maïs), qui ont été rares sur le marché suite au mauvais hivernage, le prix du sorgho qui avait atteint 200 UM/kg en novembre, a connu une première baisse de 33 % en décembre (passant à 133 UM/kg) sous l'effet des récoltes du pluvial.

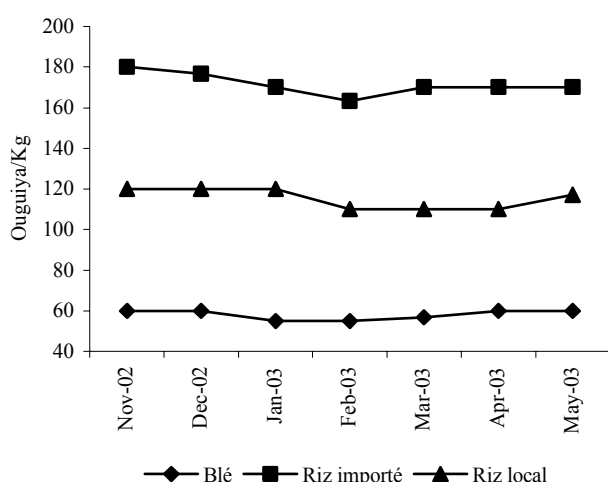
Ce prix a retrouvé, à partir de janvier, son niveau élevé, pour subir en mars, sous l'effet de la récolte de bas-fonds, une seconde baisse de 15 % (passant à 155 UM/kg). Hormis ces deux périodes de récolte, le prix du sorgho est resté à un niveau très élevé (aux alentours de 180 UM/kg).

Le petit mil qui provient uniquement des cultures pluviales, n'a vu son prix baisser qu'en décembre et janvier, au cours des récoltes de cette denrée. Il est ainsi passé de 120 UM/kg en novembre à 75 UM/kg en décembre et s'est stabilisé à partir de janvier à 100 UM/kg, pour passer à 120 UM/kg au mois de mai. La stabilité du prix de cette denrée de janvier à mai a été soutenue par une importation à partir de certains pays limitrophes.

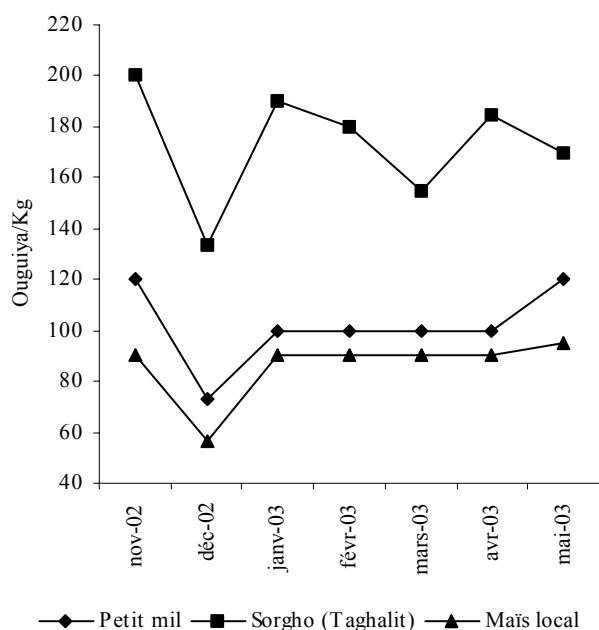
Le prix du haricot (niébé) qui est un produit de substitution de la viande, a très peu fluctué, mais reste à un niveau très élevé. Il a enregistré un maximum de 300 UM/kg en janvier, avant que les faibles récoltes de haricot ne le ramènent aux alentours de 260 UM/kg.

Notons que les produits locaux qui constituent la base de l'alimentation des populations les plus vulnérables ont été quasi-inaccessibles durant ces derniers mois en raison de leur cherté. En effet, le niveau de prix affiché par ces produits représente presque le double de celui enregistré durant l'année 2000.

Evolution des prix du blé et du riz durant les six derniers mois à Nouakchott



Evolution des prix des céréales traditionnelles durant les six derniers mois à Nouakchott



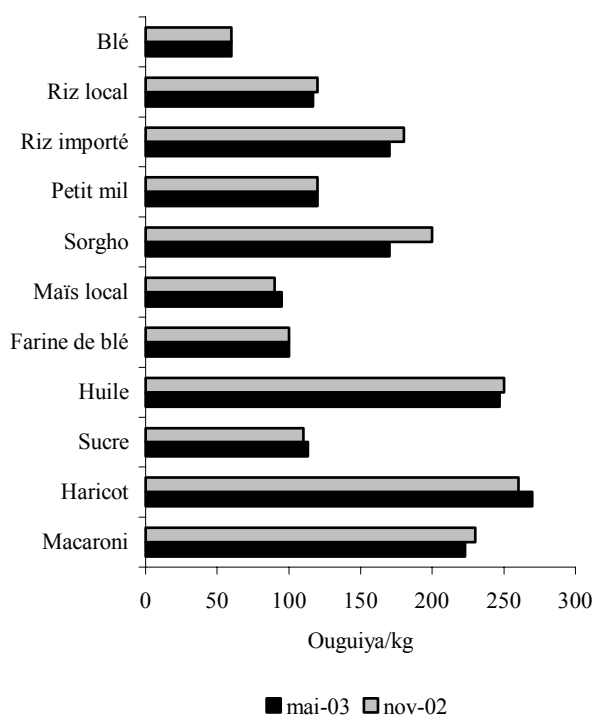
S'agissant des autres denrées alimentaires (les pâtes alimentaires, la farine de blé, certains produits complémentaires comme le sucre, le lait, et l'huile), on remarque que leurs prix sont restés stables au cours des six derniers mois, après la hausse sensible qu'ils ont enregistré durant le dernier semestre de 2002.

Enfin, l'approvisionnement en viande a été régulier et son prix stable à l'exception de ce mois de mai où une hausse importante a été enregistrée, particulièrement en ce concerne la viande de mouton dont le prix a atteint 900 UM/kg.

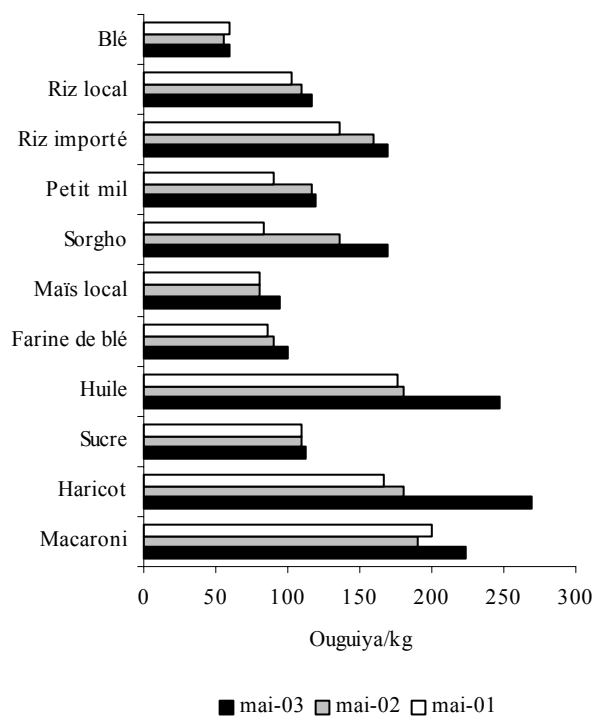
En conclusion, on peut dire que la situation des denrées alimentaires sur les marchés de Nouakchott a très peu évolué au cours des six derniers mois. On note cependant un léger fléchissement des prix du riz et du sorgho avec une quasi-stabilité de celui du blé.

Les céréales traditionnelles, le haricot, l'huile et les pâtes alimentaires enregistrent des niveaux de prix élevés et en hausse constante par rapport aux années précédentes.

Comparaison des prix des principales denrées alimentaires (novembre 2002 - mai 2003)



Prix des principales denrées alimentaires Comparaison 2001 - 2003



Prix à la consommation au détail en mai 2003 (en UM/kg)

Marché	Blé	Petit mil	Sorgho (Taghalit)	Maïs local	Riz importé	Riz local	Farine de blé	Huile (fût)	Sucre	Lait en poudre	Haricot	Pâtes (Macaroni)	Viande de bœuf	Viande de chameau	Viande de mouton
Néma	80	114	106		148	116	119	272	131	620	296	250	400	400	500
Adel Bagrou	80	120	120		150	132	120	288	150	1000	240	280	300	350	500
Bousteilla	80	130		130	160	128	120	300	140	960	200	290	350	350	400
Oualata	90	150				132	120	300	134	1000		280	300	300	300
Aïoun	70		150		160	130	120	300	125	700	180	260	400	400	500
Tintane	70	150	120	170	160	130	120	300	130	700	180	250	400	400	500
Tamchekett	80	140		150	160	140	130	300	150	1000	200	300	300		300
Mabrouk					150	120		320	150		220	350			
Koubenni			120		170	120	120	300	140	800	220	230	300		450
Medbougou	70		100		160	140	120	340	140	800	200	280	300		500
Aleg	70	125	125		120	110	100	300	125	700	240	240	500	700	800
D'Jonaba	60	125	100		160	130	100	280	130	800	200	240	400	600	700
M'Bagne		200	150		120		100	300	140	700	220	240	400		400
Boghé	65		100	100	120		100	280	130	600	180	240	500	600	700
Atar	60		200		200	130	65	280	120	700	280	230		700	800
Ouadane	70		250			150	80	300	140	900	300	250		700	700
Aoujeft	60		220			130	70	300	140	800	300	250		1000	1000
Chinguitti	60		230		200	140	70	250	140	900	300	250		800	800
Tidjikja						140	100	300	130	800	250	220	400	400	500
Ghoudiya						150	130	320	140	1000	300	300	450		500
Moudjeria						140	110	300	130	800	200	250	400	400	400
Tichitt						160	140	350	160	1200		340		350	500
Selibaby			140		130	120	50	210	130	820	140		400		450
soufi			140		130	120	50	220	140		140		450		500
Nkc-El Mina	60	120	160	100	170	110	100	240	115	700	270	220	600	700	900
Nkc-Toujounine	60				170	120	100	250	115	700	270	230		700	900
Nkc-Socogim	60	120	180	90	170	120	100	250	110	700	270	220	600	700	800

Source : divisions régionales de l'OSA

Marché frontalier, commune de Gougui Zemal, Hodh El Gharbi, avril 2003

IMPORTATIONS CEREALIERES DURANT LES SIX DERNIERS MOIS

Les données sur les importations alimentaires au cours des six derniers mois, relevées au niveau du Port Autonome de Nouakchott, montrent que la Mauritanie a importé durant cette période :

- 13.357 tonnes de riz ;
- 258.157 tonnes de blé grains ;
- 29.140 tonnes de farine de blé ;
- 11.917 tonnes de semoule et pâtes alimentaires.

Les importations de riz correspondent à l'aide alimentaire destinée au Commissariat à la Sécurité Alimentaire, alors que celles du blé se répartissent comme suit entre aide alimentaire et importations commerciales :

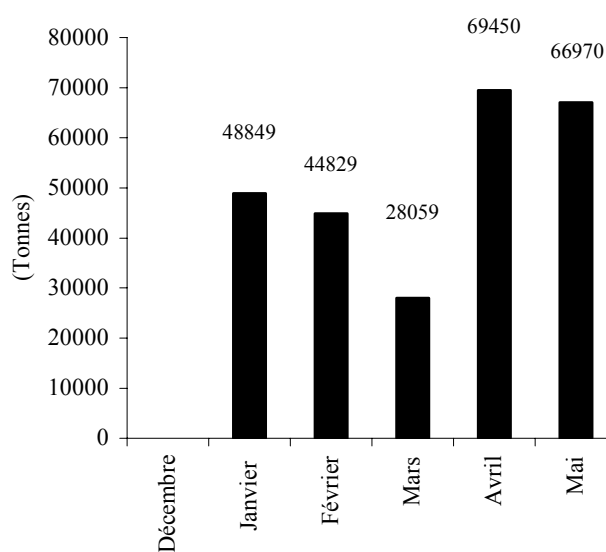
- 215.899 tonnes d'importations commerciales dont 45.397 tonnes importées par la Sonimex, 54.477 tonnes importées par le secteur industriel de transformation local en farine ;
- 42.258 tonnes d'aides réparties entre 31.878 tonnes importées par le PAM/CSA, 7.500 tonnes importées par la World Vision et vendues aux Grands Moulins et 2.880 tonnes importées par l'USAID/CSA.

L'importation de blé a été régulière au cours des six derniers mois avec une baisse au mois de mars suivie d'une importante hausse durant les deux derniers mois, à l'approche de la période de soudure (voir graphique suivant).

Une comparaison des quantités importées entre décembre 2002 et mai 2003 avec celles importées durant les mêmes périodes des années précédentes montre une nette augmentation depuis les trois dernières années. Les importations de riz sont essentiellement constituées d'aides alimentaires qui ont augmenté de 35 % par rapport à l'année précédente et de 90 % par rapport à l'année 2001. S'agissant des importations commerciales de blé grains, elles sont passées de 27.895 tonnes entre décembre 2000 et mai 2001 à 101.916 tonnes et à 215.899 tonnes respectivement au cours de la même période de 2001/2002 et de 2002/2003, alors que l'aide alimentaire a connu aussi une nette augmentation passant au quadruple de celles des années 2001 et 2002. Cette progression des quantités de blé grains importées s'explique par la succession des années de sécheresse qui

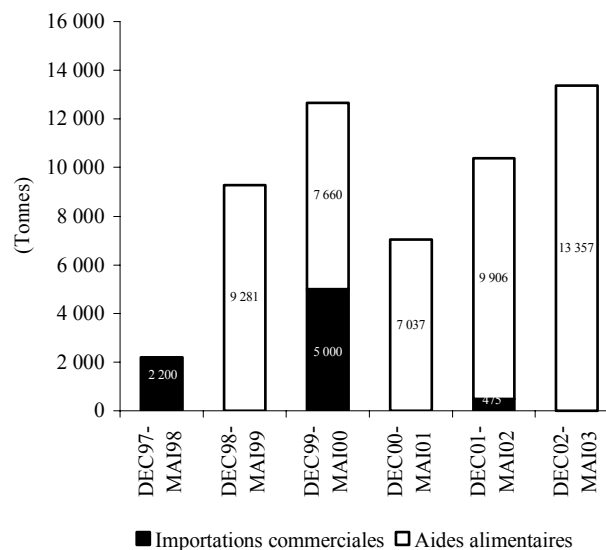
se traduit par un déficit important en céréales traditionnelles (le blé étant le premier substitut) et l'utilisation croissante de ce produit pour l'alimentation du bétail. A ce fait, s'ajoute également l'ouverture depuis deux ans d'une usine de transformation locale de blé grain en farine, entraînant naturellement une diminution des quantités importées en farine depuis les deux dernières années.

Importation de blé au cours de six derniers mois



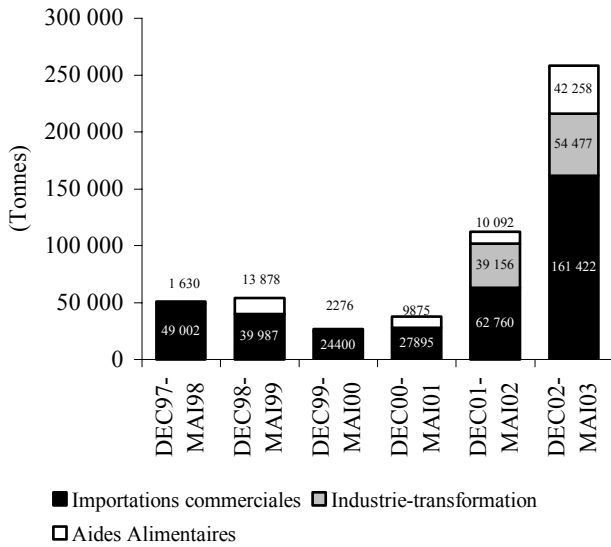
Source : Port Autonome de Nouakchott

Comparaison des quantités de riz importées entre décembre et mai à celles des années précédentes



Source : Port Autonome de Nouakchott

Comparaison des quantités de blé importées entre décembre et mai à celles des années précédentes



Source : Port Autonome de Nouakchott

En conclusion, on note une augmentation sensible des quantités importées aussi bien au niveau des aides alimentaires qu'au niveau des importations commerciales. Les quantités de blé importées au cours de ce premier semestre de l'année avoisinent déjà le niveau des importations totales de l'année précédente. La disponibilité en céréales importées peut donc être considérée comme satisfaisante jusqu'à présent suite à l'importation de plus de 312.000 tonnes toutes céréales confondues. Cependant, le seul problème qui se pose est de savoir si les importations réussiront à satisfaire la demande nationale annuelle pour la consommation humaine qui s'élève à environ 470.000 tonnes, sans compter le besoin de consommation du bétail.

Transhumance de nomades, commune de Dhar, Hodh Echargui, juin 2003

NOTE SUR L'ETAT D'EXECUTION DU PLAN D'URGENCE

La situation déficitaire enregistrée durant l'hivernage 2002 qui est venue s'ajouter aux mauvais résultats de la campagne agropastorale 2001 a eu des répercussions néfastes sur la sécurité alimentaire des populations.

En effet, une forte perturbation des approvisionnements en denrées alimentaires de base est apparue au cours de la période de novembre – décembre 2002 entraînant ainsi une hausse considérable des prix des céréales traditionnelles.

En début du mois de novembre, les résultats de l'enquête conduite par l'OSA ont démontré que 155 communes rurales sur un total de 195 sont jugées à risque d'insécurité alimentaire (soit environ 80%).

Au vu de cette situation et pour apporter une réponse adéquate aux conséquences multiples et multiformes de la sécheresse, le gouvernement a adopté un plan d'Urgence couvrant la période de janvier à octobre 2003.

Ce plan d'Urgence prévoit une série d'actions regroupées en cinq volets :

- Volet Aide alimentaire
- Volet santé et Nutrition
- Volet aliment, Santé et abreuvement du Cheptel
- Volet programmation d'activités génératrices de revenus et à haute intensité de main d'œuvre.
- Volet valorisation des zones humides pour une production fourragère.

Bilan de la mise en œuvre du Plan d'Urgence

– Volet Aide Alimentaire :

Il comprend deux composantes

- Une composante distribution gratuite
- Une composante vente de céréales à prix social

Le programme de distribution gratuite engagé par le CSA grâce à l'apport de l'Etat et de certains partenaires (PAM, UE, USAID et Italie) porte sur la mise à disposition des populations vulnérables d'une quantité de 82827 tonnes de céréales, 7620 tonnes de légumineuses et de 3810 tonnes d'huiles.

Déjà, 5297 tonnes de céréale, 114 tonnes d'huiles et 231 tonnes de haricot ont été distribuées durant les mois précédents de 2003 (voir tableau de DGR).

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a démarré à la fin du mois de mai la distribution de 10 081 tonnes de blé, 666 tonnes d'huile, 1 332,14 tonnes de Niébé, 360,02 tonnes de Concentré d'aliments enrichis (WSB) et de 108,03 tonnes de sucres.

Le CSA, quant à lui, est entrain de distribuer 1 319 tonnes de blé dans les régions du nord et son action complète celle de l'Italie (Croix Rouge), qui a mis à disposition dans ces zones 1 319 tonnes de riz.

Par ailleurs, plus de 10 000 tonnes de blé du PAM et 5 963 tonnes de blé de l'UE seront distribuées prochainement dans toutes les wilaya à l'exception de ceux du nord.

Pour le programme de Vente à Prix Social :

Rappelons, d'abord que cette composante est à part entière financée sur ressources du budget de l'Etat. Elle porte sur un volume global de 80 000 tonnes.

A la fin du mois de mai 2003, le CSA qui est chargé de vendre le blé à prix réduit dans les 195 communes rurales (capitales régionales non comprises), a une quantité totale de 51780 tonnes.

La Sonimex a pour sa part déjà fourni 20 000 tonnes de blé pour les différentes capitales régionales.

– Volet Sauvegarde du Cheptel :

Ce volet comprend trois composantes :

- Vente d'aliment de bétail
- Santé Animale
- Hydraulique pastorale

Les opérations de vente des aliments de bétail mis en œuvre par le CSA ont été subdivisées en deux sous composantes :

- une sous-composante élevage de case nommément appelé Petits Eleveurs
- une sous-composante Grands Eleveurs.

La première sous composante s'adresse à l'élevage de case qu'entretiennent les ménages dans toutes les communes et dont le nombre est réduit. Pour ce type

d'élevage 15 000 tonnes de blé sont déjà fournies en trois tranches en plus de 6 730 tonnes de rakel (aliment de bétail).

La seconde sous composante concerne les grands éleveurs et ses points de ventes se trouvent dans les zones de concentration du cheptel. Dans ce cadre le CSA a acheminé un total de 76788 tonnes de blé et 18457.6 tonnes de rakel.

Au plan de la santé animale, le MDRE continue à fournir aux éleveurs des médicaments de manière gratuite.

Par ailleurs la composante cultures fourragères se déroule convenablement et l'opération « fauche » débutera dans la première semaine du mois de juin pour libérer les superficies destinées à la campagne agricole.

Cadavre de vache, Commune de Noual, Hodh Echargui, avril 2003

**Attribution de vivres et aliments de bétail pour la vente à prix social, dans le cadre du Plan d'Urgence
au 28 Mai 2003 (quantités en tonnes)**

Wilaya	Moughataa	Blé Consommation Humaine				Aliment bétail Petits Eleveurs						Aliment bétail Grands Eleveurs			
		T1 *	T2	T3	T4	T1 Blé	T1 Rakel	T2 Blé	T2 Rakel	T3 Blé	T3 Rakel	T1 Blé	T1 Rakel	T2 Blé	T2 Rakel
H. Echargui	Amourj	440	440	560	560	120	58	120	30	100	50	75	75	125	125
	Bassikounou	130	130	385	385	100	45	105	40	90	50	150	150	150	150
	Djiguenni	253	253	560	560	104	47	100	70	125	75	75	75	125	125
	Oualata	195	195	650	650	180	90	180	100	200	100	175	175	175	175
	Néma	30	105	155	155	73	7	10	10	50	30	75	75	75	75
Timbedra	572	572	830	830	100	56	120	49	105	60	150	150	150	150	
S/Total H. Echargui		1620	1695	3140	3140	677	303	635	299	670	365	700	700	800	800
H.El Gharbi	Aioun	220	220	430	430	88	40	80	70	110	70	90	90	90	90
	Kobenni	559	549	760	760	190	87	218	67	180	80	130	130	130	130
	Tamchekett	280	280	335	335	48	28	50	50	90	50	50	50	50	50
	Tintane	477	477	750	750	149	86	150	80	150	85	140	140	140	140
S/Total H.El Gharbi		1536	1526	2275	2275	475	241	498	267	530	285	410	410	410	410
Assaba	Sous total Barkéol	380	390	660	660	130	54	110	80	160	80	50	50	50	50
	Stotal Boumdeid	202	205	110	110	69	28	70	30	70	30	50	50	50	50
	Guerrou	30	184	70	70	14	5	10	10	20	17	0	0	50	50
	Sous total Guerrou	184	385	400	400	76	30	70	40	80	47	50	50	100	100
	Kankossa	10	171	120	120	40	17	40	10	40	20	0	0	0	0
S/ Total Assaba		1314	1335	2230	2230	650	240	630	260	630	317	350	350	450	450
Gorgol	Kaédi	230	230	620	620	150	50	130	70	160	80	400	400	400	400
	Maghama	314	180	495	495	240	69	220	80	160	80	400	400	400	400
	Mbout	420	390	820	820	150	56	120	90	180	90	100	100	100	100
	Monguel	300	150	360	360	75	25	50	50	100	50	0	0	0	0
S/ Total Gorgol		1264	950	2295	2295	615	200	520	290	600	300	900	900	900	900
Brakna	Aleg	190	195	570	570	240	74	240	150	200	100	150	150	0	700
	Bababé	140	140	370	340	60	22	50	30	80	40	0	0	0	0
	Boghé	432	432	555	555	90	32	80	60	100	50	100	100	0	300
	M. Lahjar	250	250	540	540	120	40	120	40	160	80	100	100	0	300
	Mbagne	290	290	390	390	90	32	80	40	80	40	0	0	0	100
S/Total Brakna		1302	1307	2425	2395	600	200	570	320	620	310	350	350	0	1400
Trarza	Boutilimit	167	175	615	615	70	57	70	70	130	70	75	75	165	165
	Keur Macen	99	100	280	280	54	39	60	30	60	30	100	100	120	120
	Mederdra	185	120	340	340	76	62	80	50	120	60	225	225	225	225
	Ouad Naga	100	100	280	280	48	38	60	30	60	30	50	50	65	65
Trarza	Rkiz	287	280	600	600	82	61	110	50	120	60	125	125	250	250
	Rosso	28	30	80	80	60	37	55	35	55	35	125	125	125	125
S/Total Trarza		866	805	2195	2195	390	294	435	265	545	285	700	700	950	950
Adrar	Aoujeft	152	95	250	250	80	40	90	0	80	40	50	50	90	90
	Atar	305	112	195	195	73	36	70	40	70	40	50	50	50	50
	Chinguitty	70	75	85	85	27	14	50	0	35	25	50	50	80	80
	Ouadane	20	20	50	50	20	10	10	10	20	10	50	50	80	80
S/Total Adrar		547	302	580	580	200	100	220	50	205	115	200	200	300	300
D.Nouadhibou	Nouadhibou	66	64	120	95	178	62	240	0	160	100	120	120	100	100
S/Total D. Nouadhibou		66	64	120	95	178	62	240	0	160	100	120	120	100	100
Tagant	Moudjeria	260	185	365	365	85	34	120	40	75	35	90	90	110	110
	Tichit	70	30	60	60	21	10	20	20	20	20	20	20	20	20
	Tidjikja	100	130	280	280	110	50	120	60	100	50	100	100	170	170
S/Total Tagant		430	345	705	705	216	94	260	120	195	105	210	210	300	300
Guidimagha	O.Yengé	259	265	545	545	250	111	290	70	220	110	250	250	250	250
	Sélibaby	525	530	830	830	300	139	320	110	400	200	550	550	550	550
S/total Guidimagha		784	795	1375	1375	550	250	610	180	620	310	800	800	800	800
T.Zemour	B.Moghrein	20	20	40	40	36	14	50	0	40	20	0	0	0	0
	Fdérík	20	20	60	60	71	29	100	0	60	30	50	50	50	50
	Zouerate	0	0	0	0	71	29	100	0	60	30	100	100	100	100
S/total T.Zemour		40	40	100	100	178	72	250	0	160	80	150	150	150	150
	Akjoujt	12	300	40	40	228	72	300	0	190	110	200	200	200	200
S/Total Inchiri		12	15	40	40	228	72	300	0	190	110	200	200	200	200
TOTAL GENERAL		9781	9179	17480	17425	4957	2128	5168	2051	5125	2682	5090	5090	5360	6760

* T1, T2, T3, différentes tranches

**Programmes de distributions gratuites du Plan d'Urgence 2003
(Quantités en tonnes)**

Wilaya	Moughataa	REALISES			EN COURS						DISPONIBLE A NKTT			
		PAM			PAM				CSA	COOP. Italie	PAM	UE		
		Blé	Huile	Niébé	Blé	Huile	Niébé	WSB *	Sucre	Blé	Riz	Blé	Blé	
Hodh Echargui	Néma	61,5											558,0	
	Timbedra	433,9			197,3	12,3	24,6						197,3	236,0
	Djiguenni	421,0			136,4	8,5	17,0						136,4	316,0
	Bassiknou				170,5	10,6	21,3						170,5	199,0
	Amourj	488,9			510,6	31,9	63,8						510,6	59,0
	Oualata				92,5	5,8	11,6						92,5	
Total Hodh Echargui		1 405,3			1 107,2	69,2	138,4						1 107,2	1 368,0
Hodh El Gharbi	Aioun													610,0
	Tintane				500,7	31,3	62,6						500,7	468,0
	Kobeni				471,2	29,5	59,0						471,2	916,0
	Tamchekett				306,1	19,1	38,2						306,1	240,0
Total Hodh Gharbi				1 277,9	79,9	159,8							1 277,9	2 234,0
Assaba	Kiffa	53,9			63,7	4,0	8,0						63,7	
	Barkeol	428,0	25,0	51,0	1 050,7	75,1	150,2	94,6	28,4				1 050,7	
	Konkossa				726,8	45,4	90,8						726,8	
	Boumdeid	45,5			69,8	4,4	8,7						69,8	
	Guerrou	18,6			77,7	4,9	9,7						77,7	
Total Assaba	546,0	25,0	51,0	1 988,6	133,8	267,5	94,6	28,4					1 988,6	
Gorgol	Kaédi				217,7	13,6	27,2						217,7	
	M'Bout	756,5	38,0	76,0	1 527,4	108,7	217,3	132,0	39,6				1 527,4	
	Monguel	277,0	17,0	33,0	639,4	46,7	93,5	67,9	20,3				639,4	
	Maghama	115,2			276,8	17,3	34,7						276,8	
Total Gorgol	1 148,7	55,0	109,0	2 661,3	186,3	372,6	199,9	60,0					2 661,3	
Brakna	Aleg	349,9	10,0	21,0	485,0	30,3	60,6						485,0	
	M. Lehjar	376,9	16,0	33,0	512,1	35,8	71,6	38,0	11,4				512,1	
	Bababé	219,7	5,0	11,0	318,5	21,4	42,8	14,8	4,5				318,5	
	Boghé	192,5			192,7	12,1	24,1						192,7	
	M'Bagne	48,0	3,0	6,0	231,3	15,7	31,5	12,7	3,8				231,3	
Total Brakna	1 186,9	34,0	71,0	1 739,5	115,3	230,5	65,5	19,7					1 739,5	
Trarza	R'Kiz				165,8	10,4	20,7						165,8	
	Boutilimitt				178,2	11,1	22,3						178,2	
	Ouad Naga	91,8			214,1	13,4	26,7						214,1	
	Mederdra	101,0			114,6	7,2	14,3						114,6	
	K.Macene	114,7												
Total Trarza	307,5			672,6	42,0	84,0							672,6	
Tagant	Tijikja				180,7	11,3	22,6						180,7	
	Tichitt				53,4	3,3	6,7						53,4	
	Moudjeria	62,9			400,7	25,0	50,1						400,7	
Total Tagant	62,9			634,7	39,7	79,3							634,7	
Guidimagma	O.Yenge	270,5												1 333,0
	Sélibaby	369,4												1 028,0
Total Guidimagma	639,9													2 361,0
Tiris Zemmour	Zouerat									304,0	304,0			
	F'Deirik									60,0	60,0			
	B.Mougrein									62,0	62,0			
Total Tiris Zemmour									426,0	426,0				
Adrar	Atar									349,0	349,0			
	Chinguitty									60,0	60,0			
	Aoujeft									181,0	181,0			
	Quadane									33,0	33,0			
Total Adrar									623,0	623,0				
Inchiri	Akjoujt									100,0	100,0			
Total Inchiri									100,0	100,0				
D.Nouad	Nouadhibou									170,0	170,0			
Total D.Nouadhibou									170,0	170,0				
TOTAL GENERAL		5 297,0	114,0	231,0	10 081,7	666,1	1 332,1	360,0	108,0	1 319,0	1 319,0		10 081,7	5 963,0

* WSB : Concentré d'aliments enrichis

LE ROLE ET L'IMPORTANCE DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DANS LA SECURITE ALIMENTAIRE EN MAURITANIE

I-Définition et Utilité des AGR (activités génératrices de revenus)

A défaut d'avoir une définition standard et universelle, on peut considérer les AGR comme « une unité économique enracinée dans le tissu local, non encore constituée juridiquement en tant qu'entreprise, exerçant une activité économique assurant essentiellement la survie avec un volume d'affaires n'exigeant pas la mise en place d'un mode d'organisation autonome de la gestion du foyer, que ce soit sur le plan de la structure ou, sur celui des outils et procédures comptables et de gestion, et dont le ou les promoteurs pourraient être considérés comme employés déguisés ».

Dans ce cadre, on peut citer plusieurs types d'activités dont le développement constitue, en particulier, un palliatif à la baisse de la production agropastorale. Il s'agit entre autres des activités suivantes :

- Tissage
- Travail du cuir
- Transformation des produits alimentaires
- Taille des pierres
- Petit commerce
- Artisanat
- Activités liées au tourisme
- Vente des produits de cueillette
- Petits métiers informels

Le monde rural, dont les ressources tiennent, en grande partie à des activités fortement dépendantes de la production agropastorale, se trouve, depuis le début des années 70 fortement exposé à des perturbations climatiques qui affectent son système de revenu et donc sa sécurité alimentaire.

Face à cette situation, la stratégie alternative qui a été développée se résume à celle de la promotion des activités génératrices de revenus.

En effet, « Plutôt que de donner chaque jour un poisson à quelqu'un, il vaudrait mieux lui apprendre à pêcher ». Ce proverbe chinois semble aujourd'hui traduire parfaitement la philosophie qui sous-tend l'aide apportée aux populations les plus démunies. De plus en plus, l'assistance gratuite est remplacée par d'autres formes d'aide dont l'objectif est d'amener, à terme, les populations à se prendre elles-mêmes en charge, en s'adonnant à certaines activités, appelées Activités Génératrices de Revenus (AGR).

Les activités génératrices de revenus font partie d'une stratégie de développement communautaire basée sur l'intégration des populations dans les programmes de développement nationaux, régionaux et locaux, d'une manière interactive par une approche participative et par le biais du financement de micro-projets socio-économiques, à court terme.

II -AGR et sécurité alimentaire

La vulnérabilité en milieu rural se traduit par une forte insécurité alimentaire (source profil de pauvreté en Mauritanie, 2000). Cette insécurité alimentaire est liée à la faible diversification des sources de revenus et aux contraintes qui pèsent sur l'Agriculture et l'Élevage. Il résulte de cette situation une précarité de l'emploi dans le monde rural où le sous-emploi touche au moins 50% de la population active (Source : Enquête permanente des conditions de vie des ménages, ONS, 2000).

Par ailleurs, la baisse exceptionnelle des revenus des populations rurales, suite à la sécheresse, les oblige à s'adonner à des stratégies de survie qui conduisent à une dégradation des ressources naturelles, créant les conditions propices à une insécurité alimentaire durable.

Cette situation peut être évitée par l'initiation d'activités permettant à ces populations de se procurer d'autres types de revenus pour répondre à leurs besoins essentiels.

Ces activités permettent, en année difficile, d'assurer la sécurité des ménages et de favoriser des accumulations de biens en année normale (Achat de petit cheptel, Achat de mobilier, ...).

D'autres facteurs militent en faveur du développement des AGR qui peuvent constituer une source d'indépendance économique des communautés rurales. Il s'agit entre autres de :

- La nécessité d'exercer d'autres activités pendant les périodes de soudure ;
- L'incertitude des revenus agricoles, due à l'irrégularité de la pluviométrie ;
- La nécessité de diversification des sources de revenus ;
- La faiblesse de l'esprit d'entrepreneuriat ;
- La sous-exploitation des richesses nationales ;
- La modernisation des modes de production rurale par la pratique d'autres activités dont les résultats ne seraient pas dépendants du climat.

III – Etat des lieux des AGR en Mauritanie

En Mauritanie, l'approche du développement communautaire, par la mise en place des AGR est récente et demande, selon nous, plusieurs études multidisciplinaires et multidimensionnelles pour assurer les objectifs escomptés.

Cependant, plusieurs structures ont déjà commencé depuis quelques années à mettre en place des politiques visant le développement des AGR.

Même si on ne dispose pas de données globales pour l'ensemble du pays, on sait déjà que les AGR prennent de plus en plus de place dans les programmes de développement, que ce soit par rapport au nombre des bénéficiaires que pour ce qui concerne le montant des financements.

A titre d'illustration de cette importance de plus en plus grandissante des AGR, le CSA a, depuis ces deux dernières années, appuyé à travers l'Agence d'Exécution des Micro-Projet (AEMP), la réalisation de 10 AGR pour un montant global de **35 000 000 UM** environ. Le Commissariat aux Droits de l'Homme à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion a, quant à lui, développé en 2000 un programme d'activités génératrices de revenus dans les régions du Brakna, du Hodh Echargui et du Hodh El Gharbi qui a bénéficié d'une enveloppe financière globale de : **144 632 500 UM** et qui a touché une population de **8948** personnes. Ces financements ont concernés les types d'AGR suivantes :

- boutiques communautaires ;
- fermes laitières ;
- conservation des produits alimentaires

Dans les zones de Aftout et du Hodh El Gharbi, considérées comme les plus touchées par le phénomène de pauvreté rurale, le CDHLCPI a formé et appuyé **3** groupements de coopératives, construit et équipé **7** banques de micro-crédit et **8** boutiques villageoises.

Le projet Nutricom du Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine a pour sa part entrepris depuis 2002 un

programme d'activités génératrices de revenus d'un montant global de : **31 580 000 UM** pour le financement de 69 micro-projets dans les Wilayas du Hodh Echargui, de l'Assaba, du Gorgol, de Dakhlett Nouadhibou et Nouakchott. Ces financements ont contribué à la mise en place de plusieurs AGR touchant les activités suivantes :

- petit commerce ;
- vente de ciment ;
- boucherie ;
- vente de poisson.

Les populations bénéficiaires de ces AGR sont, dans la plupart des cas, des femmes chefs de ménages, des jeunes issus de familles pauvres et d'autres personnes valides pauvres à extrême pauvres, notamment en milieu rural.

CONCLUSION

Malgré les investissements importants déjà accordés à ce secteur, beaucoup de choses restent à faire pour assurer un bon développement des AGR, qui constituent une solution durable pour la sécurité alimentaire des populations vulnérables. Les pouvoirs publics et les partenaires au développement doivent donner une plus grande importance à ce domaine en encourageant davantage la formation liée à ce secteur et en faisant preuve de plus d'imagination dans le choix des activités à financer. Ces efforts doivent également être suivis par une augmentation substantielle de l'enveloppe financière accordée à ce secteur. Ces actions se justifient amplement quand on sait que notre pays est considéré par les spécialistes comme structurellement déficitaire, sur le plan de la production céréalière et que le problème de la sécurité alimentaire des populations rurales se pose davantage en termes d'inaccessibilité (faiblesse du pouvoir d'achat) qu'en terme de disponibilité alimentaire.

Article réalisé par :

Mohamed El Moktar Ould Naha

Consultant indépendant



STOCK NATIONAL DE SECURITE

ET PLAN D'URGENCE

Les réalisations du Stock National de Sécurité (SNS)

Au cours de cette année, le CSA, structure en charge de la gestion technique du SNS, a entrepris de renouveler, après une évaluation précise de ses besoins et grâce à un financement à hauteur de 40.000.000 UM du Budget Consolidé d'Investissement de l'Etat 2003, le stock de matériel et produits d'entretien, de mettre aux normes les infrastructures et le site de stockage à Nouakchott (renforcement des mesures de sécurité, construction de trois blocs sanitaires) et d'améliorer les moyens d'intervention du service SNS.

Parallèlement, sur la base de ces nouvelles acquisitions et pour appuyer l'exécution du Plan d'Urgence que le Gouvernement a mis en œuvre pour venir en aide aux populations et au cheptel durement éprouvés par la sécheresse de cette année, ainsi que les différents programmes des donateurs d'aide alimentaire, le CSA entreprend actuellement sur financement propre, l'exécution d'un Plan Semestriel d'Entretien de l'ensemble des stocks céréaliers gérés par ses propres soins, tous programmes confondus.

Une mission sillonne 10 Wilaya de l'intérieur du pays afin de s'assurer de la santé des stocks gérés par les Services Régionaux du CSA. Le cas échéant, elle effectue un traitement prophylactique (pulvérisation) et curatif (fumigation) sur des stocks infestés.

Les stocks vérifiés et traités concernent aussi bien les différents programmes du PAM (EMOP, 60-15, 75) que ceux du Plan d'Urgence du Gouvernement.

Elle en profite pour dispenser des formations pratiques et des conseils aux Magasiniers des Services Régionaux sur les opérations quotidiennes non chimiques à effectuer sur les stocks et l'infrastructures de stockage (aération, luminosité, nettoyage, sarclage, ...) en vue de favoriser les conditions d'une conservation sur une longue période des denrées, ainsi que les premières mesures conservatoires à prendre en cas d'infestation.

Il est prévu de se servir de ce stock pour réaliser la première opération de distribution de vivres de l'Union Européenne à hauteur de 6 000 tonnes, en prélevant la totalité des quantités stockées.

Une telle procédure de prélèvement obéit au principe de la reconstitution "grain pour grain" consacré par le Manuel de procédures relatif à la Gestion et Utilisation du SNS et traduit le souci du Gouvernement et de son partenaire européen d'utiliser l'instrument du stock physique.

Perspectives à moyen et long termes

Il est prévu de réaliser à court terme une formation à Nouakchott à destination des Magasiniers des Services Régionaux, pour en faire de véritables correspondants et des Agents d'alerte de la Division, dans les tâches quotidiennes d'entretien.

L'objectif est de réduire sensiblement les déperditions et surcoûts liés aux infestations et avaries.

Dans cet objectif figurent également les études entreprises par le Service SNS pour le renforcement humain et institutionnel de la fonction Entretien des stocks.

Les principales actions préconisées consistent :

- à doter l'Institution d'un laboratoire d'analyse physico-chimique pour le contrôle de la qualité des denrées à tous les stades de la gestion des stocks céréaliers (acquisition, conservation, acheminement et distribution et/ou vente), ainsi que la normalisation des opérations de déclassement pour faits d'infestation ou d'avarie;
- dans le sillage de la création de ce laboratoire d'analyse, à élever le niveau d'encadrement de la structure par le recrutement d'un Chef Laborantin de haut niveau et de son Assistant;
- et enfin à renforcer les capacités opérationnelles du personnel d'exécution.

**AGENCE D'EXECUTION DES MICRO-PROJETS [AEMP]
UN CADRE INSTITUTIONNEL DU VOLET DES MICRO-PROJETS DU
PROGRAMME COMMUNAUTAIRE D'APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

<u>COMPOSANTE DE RATTACHEMENT</u>	L'Agence relève de la composante micro-projets du Programme Communautaire d'Appui à la Sécurité Alimentaire de 17 millions d'Euros résultant de la Lettre officielle 95-23/1644 du 16-09-1997. Elle prévoyait son exécution en tranches et fut prorogée à 2 reprises en délais d'exécution par avenants n° 4327/20.285 du 20-07-00 (fin novembre 2001) et n° 4327/20.285 bis du 25-07-01 (fin décembre 2003). Elle donna lieu au Protocole d'Accord du 29-11-98 entre Gouvernement et Délégation de la Commission Européenne pour les modalités de son application.
<u>MONTANT DU VOLET DES MICRO-PROJETS</u>	Il relève de la ligne de financement B7 2020 et représente un montant de 9 millions d'Euros, dont les allocations seront déterminées en raison de la capacité d'exécution annuelle effective des micro-projets par l'Agence : <ul style="list-style-type: none"> • tranche 1 de 600.000 euros exécutée entre octobre 2000 et juin 2001 ; • tranche 2 de 3.000.000 euros décomposée en 2 volets pour tenir compte de la vitesse réelle des réalisations : volet 1 de 450.000 exécuté entre septembre 01 et octobre 02 – volet 2 de 2.550.000 à exécuter entre novembre 02 et octobre 03 ; • tranche 3 de 5.400.000 dont l'allocation est à revoir entre les Partenaires sur une base tenant compte des possibilités d'exécution de l'Agence au regard de la durée du Programme (Montant estimatif de 2,5 millions d'Euros).
<u>CADRE D'INTERVENTION</u>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Convention de Partenariat avec le Gouvernement du 23/12/00 définissant son mandat et ses champs d'intervention sur l'ensemble des zones rurales et péri-urbaines du territoire national : articles 2 (domaine attribué) et 7 (soutien prévu) ; ■ Convention d'Exécution avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) du 24/02/01 pour exécuter le Programme des micro-projets du PACSA financé par la Commission Européenne.
<u>PHILOSOPHIE PRIVILEGIEE</u>	<p><u>Vision axée sur le développement communautaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Contribution au développement socio-économique à la base ; ■ Lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et la désertification ; ■ Amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies ; ■ Facilitation de l'émergence et du renforcement des petites et moyennes entreprises. <p><u>Approche centrée sur la structuration du milieu social :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Identification socio-économique participative sur la base de la cartographie CSA de la vulnérabilité conjoncturelle ; ■ Exécution par les populations accompagnée avec des techniciens sur site ; ■ Formation et encadrement des bénéficiaires pour en autoriser l'appropriation des projets.
<u>TYPES DE PROJETS</u>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Volet Hydraulique : Puits, Seuls, Barrages, Alimentation en eau potable ; ■ Volet Environnement : Reboisement, Fixation cordon dunaire, Mise en défens, Aménagement bassins versants ; ■ Volet Activités Productives : Activités de production agro-pastorale alimentaire – Activités génératrices de revenus (ateliers- commerces) – Banque de céréales ;

<p><u>PROJETS ENGAGES</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Programme 2000 : 58 approuvés par Comité d'orientation du 6/07/00 – 38 exécutés ; ■ Programme 2001 : 86 approuvés par Comité d'orientation du 11/04/01 : <ul style="list-style-type: none"> - Volet 1 : 16 projets exécutés ; - Volet 2 : 70 projets étudiés, ■ Programme 2002 : 38 projets validés sur les 70 étudiés + 11 consolidations projets 2000 et 5 valorisations projets 2001. ■ Programme 2003 : Identification par le CSA conjointement avec l'Agence a/c de juin 2003 après présélection des Régions les plus vulnérables sur la base de la cartographie de l'Observatoire du CSA.
<p><u>STRUCTURE D'EXECUTION</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mise en place : Cellule transitoire d'appui rattachée « <i>ad personam</i> » au Commissaire du CSA le 6/03/00. ■ Création : le 23/10/2000 en Assemblée Générale Constitutive. ■ Statut : Association de Développement (Récépissé MIPT n° 987 du 30/11/00) reconnue d'utilité publique (Décret 2001 – 12 du 26/02/01) et bénéficiant du régime dérogatoire au décret 11-93 portant code des marchés publics pour ses activités. ■ Appui financier : 280.000 euros en équipement et 320.000 en fonctionnement et prévisionnel pour la tranche 1 ; 384.000 en fonctionnement au titre de la tranche 3. ■ Restructuration : Nouvelle DG 27-06-01 - Relocalisation bureaux 15-08-01 – Reprofilage Agence 29-09-02. ■ Organisation : une Direction Générale – un Contrôle Financier – une Entité Méthode, une Entité Comptable, une entité Moyens Généraux, une Entité Communication – un secrétariat. ■ Emplois : Agence (7) et Programmes (5), dont 4 Ingénieurs projets et l'assistante de gestion projets + Volant consultance ponctuelle et location de personnel de service à la Société extérieure SOGAPRESS. Effectif actuel : 12 contre 25 initialement. ■ Gestion : Un dispositif comptable par client, par projet et par nature des opérations. Une banque de données consultants et opérateurs en constitution. Un manuel des Procédures Agence en réactualisation. Un système de suivi normalisé en cours d'application. ■ Budget annuel : 81 MUM (2001) – 73,4 (2002) – 70 (2003).
<p><u>MISSIONS</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Évaluations : DANAGRO juillet 00 - CE / Coste-Teyssonnière février 02 (diagnostic des exécutions 2000-2001) – CE/Coste-Delaunay août 02 (validation des projets étudiés 2002). ■ Audits : IDC mars 01 - SOFRECO/Mechin Juin 01 - SOFRECO/ Mechin Février 02. ■ Monitoring : CE/Rossi février 03. ■ Autres : Statuts/Averbouch Décembre 99 – Effectifs/Becheret Octobre 01.

